

Des médecins spécialistes peuvent-ils effectuer des consultations dans le cabinet d'un médecin généraliste ?

Doc	a025017
Date de publication	01/01/1976
Origine	NR
	Cabinet médical
Thèmes	Collusion

Des médecins spécialistes peuvent-ils effectuer des consultations dans le cabinet d'un médecin généraliste ?

Le Conseil national est d'avis qu'afin d'éviter tout danger de collusion entre médecins au préjudice des patients, un médecin spécialiste ne peut effectuer des consultations dans le cabinet d'un médecin généraliste.